

VIGILANCE !

Lors du dernier Conseil municipal nous nous sommes abstenus sur le transfert de 7 agents de la ville vers Dijon Métropole dans le cadre d'une mutualisation de services entre les collectivités.

Notre vote d'abstention s'explique notamment par le risque de voir s'affaiblir, dans un futur proche, le pouvoir des communes auquel sont fortement attachés nos concitoyens.

L'intercommunalité joue un rôle fédérateur dans le cadre de grands projets d'intérêt métropolitain (ex : transports, équipements culturels et sportifs...) mais ne saurait se substituer au rôle de proximité de la commune qui demeure l'échelon institutionnel le plus apprécié des Français.

En effet, prenons garde à l'éloignement des prises de décisions qui sont mal vécues et mal comprises par les administrés qui n'arrivent pas toujours à identifier « Qui fait quoi ? » (ex : pour la propreté de la voirie jusqu'à 3 interlocuteurs!)

C'est donc à la vigilance que nous vous appelons pour veiller à ce que la commune reste le creuset de la démocratie locale et de ce fait conserve un certain nombre de prérogatives.

Jean ESMONIN, Maire honoraire, conseiller municipal
Sandrine RICHARD, conseillère municipale